

Rapport annuel 2019

ADDICTIONS Stratégie nationale Addictions
2017–2024
www.bag.admin.ch/addictions



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Eclairage sur les personnes âgées

Dans le cadre de la stratégie du Conseil fédéral

Gesundheit | Santé
Sanità | Sanadad **2020**

- 3 Introduction
- 4 État de la mise en oeuvre de la stratégie et du plan de mesures
 - 1. Champ d'action
- 5 Promotion de la santé, prévention, repérage précoce
 - 2. Champ d'action
- 7 Thérapie et conseil
 - 3. Champ d'action
- 9 Réduction des risques et des dommages
 - 4. Champ d'action
- 10 Réglementation et exécution de la loi
 - 5. Champ d'action
- 11 Coordination et coopération
 - 6. Champ d'action
- 12 Connaissances
 - 7. Champ d'action
- 14 Sensibilisation et information
 - 8. Champ d'action
- 15 Politique internationale
- 16 Perspectives

Impressum

Éditeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Date de publication: mai 2020

Versions linguistiques: cette publication est également disponible en allemand.

Source de l'image de couverture: Adobe Stock/AimPix

Renseignements:

Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Unité de direction Santé publique
Division Prévention des maladies non transmissibles
Case postale, CH-3003 Berne
Téléphone: +41 (0)58 463 88 24
Courriel: sucht-addiction@bag.admin.ch
Internet: www.bag.admin.ch/addictions

Introduction

Avec la **stratégie nationale Addictions 2017–2024**, le Conseil fédéral vise non seulement à renforcer la prévention et le repérage précoce des addictions, mais aussi à garantir la pérennité du traitement des personnes présentant une dépendance. Dans le cadre de la stratégie du Conseil fédéral *Santé2020*, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a élaboré, en collaboration avec ses partenaires (offices fédéraux, cantons, organisations non gouvernementales [ONG]), la stratégie nationale Addictions. Menée sous l'égide de la stratégie *Santé2020*, elle poursuit la politique éprouvée des quatre piliers : prévention, thérapie, réduction des risques et répression.

La stratégie nationale Addictions crée la base nécessaire pour prendre des mesures portant sur d'autres formes d'addiction que celles liées à la drogue, à l'alcool et au tabac (p. ex. pharmacodépendance, utilisation excessive d'Internet ou encore pratique problématique des jeux d'argent). Elle repose sur un équilibre entre responsabilité individuelle et soutien aux personnes qui en ont besoin. À cet effet, un vaste cadre d'orientation et d'action général a été mis en place pour la première fois.

État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures

La mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions a commencé début 2017 et se déroule globalement comme prévu. Outre l'OFSP, de nombreux acteurs des domaines « Promotion de la santé, prévention, repérage précoce », « Thérapie et conseil », « Réduction des risques et des dommages » et « Réglementation et exécution de la loi » participent au processus de mise en œuvre.

Éclairage sur les personnes âgées

Depuis 2018, les stratégies nationales Addictions et Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) ainsi que les mesures prévues pour la santé psychique sont mises en œuvre selon un thème prioritaire fixé annuellement. Les acteurs sont ainsi sensibilisés à différents thèmes et groupes cibles.

En 2019, la stratégie nationale Addictions a été mise en œuvre sous le **thème prioritaire « Vieillir en bonne santé »**. En mai 2019, l'OFSP et l'organe responsable de la stratégie MNT ont organisé une conférence nationale des parties prenantes sur ce nouveau thème prioritaire. À cette occasion, des projets non seulement liés à ces deux stratégies, mais aussi relevant du domaine « Santé psychique », ont été présentés. L'OFSP a publié un numéro de spectra dédié au thème « Vieillir en bonne santé » ainsi qu'une brochure axée sur les faits et chiffres. Cette dernière comprend des données sur l'état de santé des personnes âgées en Suisse et sur leur comportement en matière de santé, et soulève des questions concernant les représentations de la vieillesse au sein de la société. Elle aborde également des sujets spécifiques aux addictions qui peuvent aller de pair avec des événements critiques vécus au troisième âge. Enfin, elle met en lumière les défis inhérents aux soins prodigués aux personnes âgées sévèrement dépendantes.



Brochure « Vieillir en bonne santé »
PDF: www.bag.admin.ch

Pour les années 2020-2022, les thèmes prioritaires suivants ont été définis: 2020 « Santé des enfants et des adolescents », 2021 « Santé des adultes » et 2022 « Santé et environnement/entourage ».

Les principales activités réalisées jusqu'à fin 2019 sont présentées ci-après par champ d'action de la stratégie nationale Addictions, tout comme les priorités fixées pour 2020.

1. Champ d'action

Promotion de la santé, prévention, repérage précoce

L'accent dans ce champ d'action est mis sur la prévention des addictions et le repérage précoce des comportements liés aux addictions dans toutes les phases de la vie. En 2019, l'OFSP a conçu, avec d'autres acteurs, des bases supplémentaires pour les programmes cantonaux de prévention (p. ex. rapport sur les facteurs de succès). En septembre 2019, l'OFSP a en outre organisé deux plateformes régionales d'échange pour les cantons. À la demande de ces derniers, le thème de ces rencontres était, tant en Suisse alémanique (KAD) qu'en Suisse romande (RIL), « Accompagner les seniors dans une perspective de promotion de la santé » (www.bag.admin.ch).

Mise en œuvre des programmes cantonaux de prévention

En 2019, six cantons ont mis en œuvre un programme de prévention des problèmes liés à l'alcool ou un plan d'action cantonal. 13 cantons ont introduit un programme de prévention du tabagisme (autant qu'en 2018). 13 cantons disposaient d'un programme de prévention des addictions multithématique et/ou d'un programme de prévention focalisé sur plusieurs facteurs de risque (Addictions/MNT) (voir tableau).

| Programme | Canton | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--------|----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|---|
| | AG | AI | AR | BE | BL | BS | FR | GE* | GL | GR | JU | LU | NE | NW | OW | SG | SH* | SO | SZ | TG | TI | UR | VD* | VS | ZG | ZH | |
| Prévention de l'abus d'alcool | | x | x | | | | x | | | x | | | | | | | | | x | | | | x | | | | |
| Prévention du tabagisme | x | | | | x | x | x | | | | x | | x | | | x | | x | | x | x | | | | x | x | x |
| Prévention des addictions et/ou des MNT | | | x | | x | x | x | | | | x | | | | x | x | | x | | | | x | x | | x | | x |

Aperçu des programmes cantonaux de prévention dans les domaines alcool, tabac, addictions et/ou focalisés sur plusieurs facteurs de risque (addictions/MNT)

* aucune donnée

Intervention précoce face aux risques d'addiction

En 2019, l'OFSP et Radix ont lancé le nouveau concept cadre sur l'intervention précoce (IP), qui comprend des objectifs et des mesures (www.radix.ch). Ce concept comporte des bases et des aides pratiques pour l'IP aux phases successives de l'existence et dans différents contextes, ainsi que des exemples de projets à valeur illustrative. Le modèle multifactoriel d'identification des risques qui y figure a été présenté lors de la conférence des parties prenantes Addictions en mai 2019, avec des exemples d'application pour l'IP auprès des seniors.

Sur mandat de l'OFSP, plusieurs partenaires élaborent des offres relatives à l'IP (p. ex. brochures explicatives, formations pour les professionnels, réseaux d'échange dans les cantons).

Formation et santé

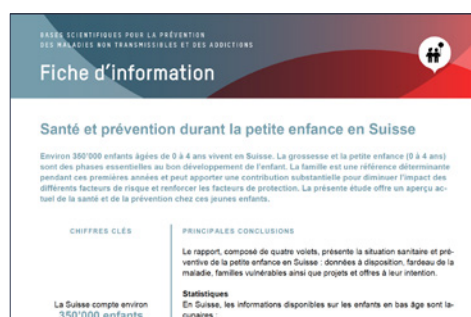
Fin 2019, le Réseau suisse d'écoles en santé et durables (Réseau d'écoles21) comptait 22 réseaux régionaux ou cantonaux. Treize d'entre eux ont décidé de s'ouvrir au développement durable. 1'918 écoles, réunissant 346'374 élèves et 40'944 enseignants, sont concernées.

À l'automne 2019, une journée d'étude a eu lieu dans chacune des trois régions linguistiques : « 1, 2, 3 degrés, réchauffons le climat scolaire », « Vom Like zum Wohlbefinden : Digitalisierung in Schulen gesundheitsfördernd und nachhaltig gestalten » et « Partecipazione » (www.reseau-ecoles21.ch). En outre, les critères de qualité des écoles en santé ont été remaniés, et des dossiers thématiques ainsi que des exemples de bonnes pratiques dans les écoles ont été élaborés et publiés.

Nouvelles bases pour le domaine « Petite enfance »

Une étude scientifique réalisée sur mandat de l'OFSP a mis en évidence des lacunes dans les connaissances et les données relatives au domaine « Promotion de la santé et prévention durant la petite enfance ». Une nouvelle fiche d'information en résumé les conclusions. Sur la base des résultats de l'étude, l'OFSP a publié des recommandations pour les projets de recherche et les autres mesures réalisés dans ce domaine (www.bag.admin.ch). Depuis août 2019, des possibilités de mise en place et de développement des projets de mise en réseau en Suisse sont examinées, en suivant le modèle de l'aide précoce et d'autres exemples pratiques menés à terme avec succès. En novembre 2019, l'OFSP, Promotion Santé Suisse, l'Office fédéral des assurances sociales et le Secrétariat d'État aux migrations ont organisé un colloque sur la petite enfance, de concert avec le Réseau suisse d'accueil extrafamilial (www.reseau-accueil-extrafamilial.ch).

L'accent a été mis sur la manière d'atteindre les familles confrontées à des situations difficiles.



Fiche d'information « Santé et prévention durant la petite enfance en Suisse »
Lien : www.bag.admin.ch

Priorités 2020

Plusieurs activités de communication seront mises en œuvre afin de faire connaître à plus large échelle le concept cadre sur l'IP (p. ex. publication d'informations sur la plateforme en ligne pour les partenaires ou d'un rapport d'experts sur l'utilité de l'IP). Le réseau « éducation+santé Réseau Suisse » élaborera et adoptera une nouvelle stratégie pluriannuelle. Une étude de faisabilité sera réalisée dans le domaine « Promotion précoce de la santé » en impliquant les partenaires pertinents des trois régions linguistiques. Le thème « Transition numérique et adolescents » sera discuté en mai 2020 à l'occasion des rencontres régionales d'échange pour les cantons (KAD et RIL).

2. Champ d'action

Thérapie et conseil

L'accent du champ d'action 2 est mis sur des offres d'aide en cas d'addiction. Les offres de traitement et de conseil devront être adaptées aux besoins des personnes concernées. Il s'agit par ailleurs de prendre en compte les développements structurels et thématiques présents ou à venir, sur le plan du traitement comme du conseil. L'OFSP entend promouvoir les offres de traitement interdisciplinaires et les réseaux existants, et en vérifier les modalités de financement.

Promotion de l'intégration régionale de la médecine de l'addiction

L'OFSP a continué d'encourager la fructueuse collaboration avec les réseaux régionaux de médecine de l'addiction (FOSUMOS, FOSUMIS, FOSUMNW-CH, CoRoMA) et a soutenu l'implantation de cette spécialité médicale dans les régions. Par ailleurs, la plateforme en ligne Praticien Addiction Suisse a pour objectif de soutenir le personnel médical dans les questions liées à la médecine de l'addiction (www.praticien-addiction.ch). Ses responsables et l'OFSP ont pris des mesures pour mieux la faire connaître (p. ex. publication d'articles dans des revues spécialisées). Cette plateforme s'adresse aux médecins de famille et aux autres acteurs de la médecine de premier recours.

SELF – la plateforme de promotion de l'autogestion

Les responsables de la plateforme SELF (OFSP, Conférence nationale suisse des ligues de la santé, Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé et Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions) ont étendu les organes correspondants: depuis juin 2019, un conseil des personnes

concernées et de leurs proches suit les activités de la plateforme. Ce conseil regroupe des personnes concernées et des proches des trois domaines Addictions, MNT et Santé psychique. Les parties prenantes se sont réunies en octobre 2019 à l'occasion du deuxième forum SELF, intitulé « Promotion de l'autogestion – exemples de bonnes pratiques » (www.bag.admin.ch). Le dépliant dédié à la promotion de l'autogestion a été remanié; la nouvelle version est disponible depuis août 2019.



Dépliant « Promotion de l'autogestion lors de maladies non transmissibles, psychiques et d'addictions »
PDF: www.bag.admin.ch

Promotion de projets pour la «Prévention dans le domaine des soins»

Promotion Santé Suisse (PSCH) et l'OFSP ont organisé une deuxième série de subventions pour des projets relevant des domaines MNT, Santé psychique et Addictions (www.promotionsante.ch). Cinq projets liés aux addictions ont été approuvés en 2019 (voir tableau). De plus, PSCH et l'OFSP ont convenu d'une collaboration directe avec la Fédération des médecins suisses, qui couvre aussi des problématiques relatives aux addictions.

| Nom du projet | Organisation | Domaine (MNT, Addictions, Santé psychique) |
|---|---|--|
| Opti-Q multimorbidité: optimisation de la qualité de traitement des patient-e-s multimorbides | Association QualiCCare | MNT Addictions Santé psychique |
| Collaboration Handicap et Addictions: mettre en place les bases d'une collaboration durable entre les domaines du handicap et des addictions | Groupement Romand d'Etudes des Addictions | MNT Addictions Santé psychique |
| MOHS: diffusion en Suisse des soins intégrés et orientés en fonction du contexte social sur la base des principes du modèle d'habitat et de soins 2030 | CURAVIVA Suisse | MNT Addictions Santé psychique |
| ZigZag Plus: mettre en place un système d'aide aux enfants dont les parents sont affectés par une fragilité psychique ou une dépendance | Fondation As'trame | Addictions Santé psychique |
| Mamamundo: cours de préparation à la naissance sous licence destiné aux migrantes ne maîtrisant pas l'allemand, en particulier lorsqu'elles sont socialement défavorisées, qui vise à promouvoir les compétences en santé et à maintenir la santé psychique | Association Mamamundo Berne | MNT Addictions Santé psychique |

Aperçu des projets approuvés en 2019 en lien avec les addictions

Assurance qualité actualisée dans l'aide en cas d'addiction

La révision de la norme de qualité de l'OFSP pour le domaine des addictions, de la prévention et de la promotion de la santé (QuaTheDA) a pris fin en 2019. Le nouveau référentiel 2020 a été publié en français et en allemand en février 2020 (www.quatheda.ch). La version italienne suivra en avril 2020.

Dans une optique d'assurance-qualité, la clientèle des institutions d'aide en cas d'addiction est invitée à dire tous les deux ans si elle est satisfaite des offres mises à sa disposition. Les travaux préparatoires en vue de cette enquête ont lieu en 2020; celle-ci sera réalisée en 2021.

Priorités 2020

Les personnes concernées ainsi que leurs proches en quête de soutien continueront à être conseillés en ligne sur www.safezone.ch pour toute question relative aux comportements liés aux addictions et aux substances engendrant la dépendance. Les chapitres de la plateforme en ligne Praticien Addiction Suisse consacrés à l'abus des médicaments et à l'alcool seront mis à jour. En matière de promotion de l'autogestion des addictions, des maladies non transmissibles et des maladies psychiques, les organes responsables de la plateforme SELF organiseront en novembre 2020 un troisième forum, qui aura pour objectif l'information sur les mesures 2020 et l'application d'autres recommandations tirées du cadre de référence. En outre, PSCH et l'OFSP promouvront pour la troisième fois des projets intégrant la prévention dans le domaine des soins. Le référentiel 2020 relatif à la norme QuaTheDA sera mis en œuvre par les institutions certifiées. Enfin, la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions lancera un projet destiné au développement du pilotage de l'aide en cas d'addiction, en collaboration avec la Haute école de Lucerne.

3. Champ d'action

Réduction des risques et des dommages

L'accent du champ d'action 3 est mis sur les offres d'aide à bas seuil et sur l'atténuation des conséquences négatives liées aux addictions. La réduction des dommages est par ailleurs étendue, lorsque cela semble opportun, aux nouveaux modes de consommation ou aux comportements à risque.

Nouveauté pour la prévention des maladies transmissibles

En mars 2019, l'OFSP et Infodrog ont publié des directives sur l'hépatite C à l'intention des professionnels qui traitent ou prennent en charge des consommateurs de drogue. Celles-ci sont disponibles en trois langues et comportent des fiches d'information spécifiques à divers contextes (www.bag.admin.ch). Dans le cadre d'exposés, elles ont été présentées aux groupes pertinents des organisations professionnelles du domaine des addictions GREA et Fachverband Sucht. Entre septembre 2019 et janvier 2020, des cours ont par ailleurs été organisés dans les trois régions linguistiques et des formations internes ont eu lieu dans certaines institutions d'aide aux personnes dépendantes. Le but est d'uniformiser le diagnostic, le traitement ainsi que la prise en charge, afin de combattre l'hépatite C et ses conséquences.

Nouveautés concernant l'analyse des drogues

En matière de réduction des risques, l'OFSP a axé son travail sur l'analyse des drogues (« drug checking ») en 2019, en raison de l'intérêt croissant manifesté à ce sujet dans les cantons et les communes. Infodrog élabore des normes nationales pour ce domaine en collaboration avec un groupe d'experts (www.infodrog.ch). Le module « Évaluation des risques, communication et publication des données » a été publié en mars 2019. L'analyse des drogues a été testée à Zurich et à Bâle dans des centres de contact et d'accueil. L'OFSP a fait évaluer ces deux projets pilotes (www.bag.admin.ch). Les villes impliquées examinent à présent si l'offre peut être mise en œuvre de manière durable.

Nouveautés concernant la réduction des risques dans les établissements de privation de liberté

La Commission nationale de prévention de la torture a publié son rapport sur l'examen de la prise en charge médicale dans les établissements de privation de liberté en Suisse (www.nkvf.admin.ch). L'OFSP a apporté son soutien à ce travail.

Un groupe de travail, dirigé par Infodrog et comptant notamment des représentants du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales, a été chargé de promouvoir des mesures visant la réduction des risques dans les établissements de privation de liberté. D'ici mars 2020, il doit proposer de telles mesures pouvant être mises en œuvre dans le cadre d'un projet pilote.

Priorités 2020

Dans la cadre de la campagne sur l'hépatite C, les cours seront remaniés sur le fond et organisés dans les trois régions linguistiques de Suisse. En outre, des formations internes auront lieu dans plusieurs institutions d'aide aux personnes dépendantes. Les cantons, les communes intéressées et d'autres acteurs recevront par ailleurs des informations sur les résultats de l'évaluation suisse de l'analyse des drogues. Enfin, les mesures proposées par le groupe de travail consacré à la réduction des risques dans les établissements de privation de liberté seront consolidées en collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police, et seront testées dans le cadre d'un projet pilote.

Réglementation et exécution de la loi

Le champ d'action 4 porte sur la mise en œuvre des lois en tenant compte des aspects sanitaires. Il s'agit ici d'analyser les effets du cadre légal sur la santé. Les cantons et les communes doivent être soutenus dans la mise en œuvre des réglementations. En outre, il convient de développer la collaboration entre les acteurs spécialisés dans l'aide en cas d'addiction et ceux actifs dans le domaine de la sécurité publique.

Progrès dans le domaine Achats-tests d'alcool

L'Administration fédérale des douanes (AFD) a réalisé divers projets dans le domaine de la protection de la jeunesse. Près de 1'200 achats-tests d'alcool ont notamment été effectués dans toute la Suisse, et le rapport annuel à ce sujet a été publié (www.ezv.admin.ch). L'AFD est membre de plusieurs organes de coordination des achats-tests, soutient les cantons dans ce domaine et réalise des achats-tests dans les cantons qui n'en ont pas effectué jusqu'à présent. En outre, elle a promu un projet de formation pour le personnel de vente dans les grandes manifestations et soutenu ce dernier en mettant à sa disposition des tableaux pour chaque catégorie d'âge. Enfin, l'AFD a soutenu deux organisations actives au niveau national, Addiction Suisse et la Croix-Bleue Suisse, en concluant avec elles des contrats de prestations.

Informations sur les bases légales

L'OFSP met à la disposition des cantons et des autres intéressés une vue d'ensemble des législations cantonales. Celle-ci montre, d'une part, la politique des cantons en matière d'alcool (www.bag.admin.ch) et, d'autre part, leur politique en matière de tabac (www.bag.admin.ch).

Analyse de la politique en matière d'addictions

La Commission fédérale pour les questions liées aux addictions (CFLA) a publié quatre rapports sur la politique liée au cannabis et un rapport sur l'avenir de la loi sur les stupéfiants (www.bag.admin.ch). Elle a achevé sa législature en novembre 2019 par la conférence « Politique suisse en matière d'addictions: mission et vision ». À cette occasion, Ruth Dreifuss, présidente de la « Global Commission on Drug Policy », ainsi que les participants suisses et étrangers, ont discuté des défis à venir pour la politique en matière d'addictions.

Priorités 2020

À l'échelle nationale, l'AFD poursuivra ses travaux au sein des groupes de travail réunissant les experts des achats-tests, soutiendra des campagnes d'achats-tests et financera le rapport annuel à ce sujet. Au niveau international, elle soutiendra des organisations dans la mise en place d'une culture d'achats-tests. L'OFSP continuera, quant à lui, la vue d'ensemble des législations cantonales dans les domaines de la politique en matière d'alcool et de tabac.

Coordination et coopération

L'accent du champ d'action 5 porte sur la mise en réseau des partenaires de la politique des addictions et sur la promotion des coopérations. Outre la coordination des activités, il s'agit de promouvoir la collaboration interdisciplinaire et de la renforcer par le biais de modèles de coopération.

Conférence nationale annuelle des parties prenantes Addictions

Outre l'OFSP, divers acteurs participent à la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions (offices fédéraux, cantons, communes, ONG, associations professionnelles). En septembre 2019, l'OFSP a mené la deuxième réunion du comité des partenaires impliqués dans la politique des addictions. De concert avec l'organe responsable de la stratégie MNT, il a organisé en mai 2019 une conférence commune des parties prenantes Addictions et MNT, intitulée « Vieillir en bonne santé – une contradiction ? » (www.bag.admin.ch). Plus de 300 acteurs y ont participé. Des ateliers ont notamment été consacrés à des projets de bonnes pratiques visant à optimiser les soins apportés aux personnes âgées dépendantes.

Collaboration avec les délégués aux problèmes des addictions

En 2019, la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions a consacré ses activités aux thèmes suivants : « Planification des soins supra-cantonale » et « Mise en œuvre de la loi sur les jeux d'argent ».

Par ailleurs, le groupe de travail « Collaboration entre le domaine des addictions et la police » a organisé un congrès régional en mars 2019 (www.infodrog.ch). Plus de 100 professionnels de la police et du domaine social y ont participé.

En septembre 2019, la Coordination politique des addictions et l'OFSP ont organisé l'Académie des Dépendances sur le thème « Human Enhancement : quel rapport à l'addiction dans le monde de l'homme augmenté ? » (www.academie-des-dependances.ch).

Projets de prévention en matière d'alcool

Selon l'art. 43a de la loi sur l'alcool, la Confédération soutient chaque année des projets consacrés à la lutte contre la consommation problématique d'alcool. L'OFSP évalue les demandes en fonction de la pertinence et des effets escomptés du projet en question. En 2019, quatorze nouveaux projets ont bénéficié d'un soutien (www.bag.admin.ch). Plusieurs d'entre eux sont destinés à aider les enfants et les jeunes ou les proches de personnes dépendantes. Sur la base du thème prioritaire 2019 « Vieillir en bonne santé », l'OFSP a mis l'accent sur la consommation d'alcool chez les seniors. Dans ce cadre, il a traité de manière ciblée le thème des soins adéquats aux personnes âgées.

Priorités 2020

La troisième réunion du comité des partenaires impliqués dans la politique des addictions aura lieu au printemps 2020. Lors d'un atelier, la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions traitera du rôle des cantons dans la prévention de la dépendance aux jeux d'argent. Le groupe de travail « Collaboration entre le domaine des addictions et la police » organisera un congrès régional en Suisse romande à l'automne 2020.

6. Champ d'action

Connaissances

Le champ d'action 6 vise à développer et à transmettre des connaissances sur les addictions. Il a également pour but de promouvoir les offres de formation et de perfectionnement destinées aux professionnels.

MonAM – nouveau système de monitoring

L'OFSP souhaite mieux visualiser et communiquer les données scientifiques. Pour ce faire, il a mis sur pied, avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), la plateforme en ligne MonAM, qui regroupe des indicateurs sur le thème de l'addiction. Les sources de ces données comprennent les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique et celles d'autres partenaires. La deuxième tranche d'indicateurs a été publiée sur la plateforme www.monam.ch à l'été 2019. Jusqu'à présent, quelque 80 indicateurs y figurent; d'autres seront encore ajoutés. L'OFSP a en outre publié diverses fiches d'information, par exemple sur la consommation problématique de substances, les hospitalisations dues à l'alcool ou le cannabis (www.bag.admin.ch).



Page de la plateforme en ligne MonAM
Lien: www.obsan.admin.ch

Comblent d'autres lacunes de connaissances

L'OFSP a poursuivi sa collaboration avec le groupe d'experts sur la cyberaddiction. Dans ce cadre, un concept est notamment élaboré pour le travail avec les proches/parents en matière de prévention et de conseil. Les travaux continuent en 2020. En août 2019, l'OFSP a publié une analyse sur la consommation problématique de médicaments psychoactifs (www.bag.admin.ch). Ce rapport met l'accent sur les comportements à risque liés à la prise de médicaments psychoactifs et sur la dépendance aux médicaments en Suisse et présente les principaux problèmes en la matière. Les médicaments opioïdes contre les douleurs et la toux ainsi que les somnifères et les tranquillisants font partie des principaux médicaments psychoactifs qui peuvent rendre dépendant.

Offres de formation initiale et continue dans le domaine des addictions

L'OFSP a soutenu diverses formations initiales et continues dans le domaine des addictions. À la HES du Nord-Ouest de la Suisse, 20 étudiants ont obtenu un CAS portant sur les bases relatives au travail dans le domaine des addictions. À la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances, 21 étudiants ont obtenu le titre « CAS interprofessionnel en addictions ». En outre, l'OFSP a soutenu trois formations continues du GREA et huit de Fachverband Sucht (www.bag.admin.ch). Des modules de formation initiale et de formation continue pour les soins résidentiels et ambulatoires ont par ailleurs été élaborés avec le concours de Fachverband Sucht et d'Infodrog. Enfin, huit ateliers et trois cours ont eu lieu sur le thème des addictions chez les seniors.

Analyse des marchés des drogues

L'année 2019 a été marquée par la restructuration de l'Office fédéral de la police (fedpol) et par des changements au sein de son personnel. L'analyse de la criminalité liée aux stupéfiants et des marchés illégaux de stupéfiants requiert un réseau solide de professionnels de la police, des milieux scientifiques et de la politique. Un tel réseau a donc été remis en place au cours du second semestre 2019. Les droits d'accès aux bases de données importantes ont été adaptés aux nouvelles circonstances et les obstacles administratifs surmontés. En outre, de nouvelles priorités ont été fixées en raison des changements en termes de ressources. Les bases ont ainsi été posées pour l'élaboration, en 2020, d'un bilan de situation conforme à la stratégie en matière de marchés des drogues.

Priorités 2020

L'Obsan et l'OFSP mettront en ligne la troisième tranche d'indicateurs sur la plateforme MonAM. Ils actualiseront les indicateurs établis dès que de nouvelles données concernant le comportement en matière de santé seront disponibles. L'OFSP et le groupe d'experts sur la cyberaddiction rédigeront un nouveau rapport de synthèse sur l'utilisation problématique d'Internet en Suisse. Une étude sera par ailleurs réalisée sur les coûts économiques dus aux comportements de type addictif. En outre, le relevé des besoins en vue de la promotion des formations continues destinées aux professionnels de l'addiction sera mené à bien. Fedpol élaborera un bilan de situation concernant les marchés des drogues internationaux et discutera de ce sujet au sein des organes pertinents.

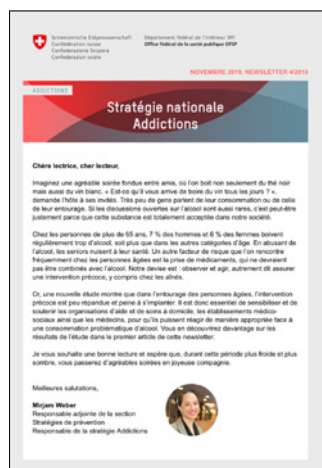
7. Champ d'action

Sensibilisation et information

Le champ d'action 7 vise à sensibiliser la population sur la question des addictions. Il convient à la fois d'informer les professionnels et le public sur les questions relatives aux addictions et à la prévention en la matière, et de sensibiliser les groupes à risque.

Activités de communication sur la stratégie nationale Addictions

Sur la base du concept de communication relatif à la stratégie nationale Addictions et à la stratégie MNT, l'OFSP a envoyé cinq lettres d'information en 2019, rédigé de nombreux articles pour la revue spectra et été actif sur les réseaux sociaux et dans des médias spécialisés. Il a également élaboré des infographies, des concepts et des publications et rédigé des textes de fond. En outre, des clarifications ont été menées concernant une plateforme en ligne destinée aux partenaires (élément central des mesures de communication), qui leur permettra de s'informer et d'échanger sur les thèmes des addictions et des MNT à compter de l'automne 2020. Le domaine thématique « Santé psychique » sera pris en compte (y c. prévention de la démence et du suicide). Les informations sur l'état d'avancement de la plateforme sont disponibles à l'adresse www.mnt-addictions.ch.



Lettre d'information relative à la stratégie nationale Addictions
Lien: www.bag.admin.ch

Actions dans le domaine de la prévention du tabagisme

L'OFSP a continué d'exploiter le site smokefree.ch. La campagne des partenaires SmokeFree s'est, quant à elle, achevée fin 2018. Il s'agissait d'aider les fumeurs désirant arrêter à passer à l'acte, en les encourageant à solliciter de l'aide professionnelle.

Actions dans le domaine de la prévention de l'abus d'alcool

En mai 2019, onze cantons alémaniques ont organisé une semaine alcool, sous la coordination de Fachverband Sucht. L'OFSP a continué de développer le site alcohol-facts.ch. Du matériel peut y être commandé ou téléchargé gratuitement. Lors d'une séance de clôture, les cantons, l'OFSP et Fachverband Sucht ont par ailleurs discuté de l'avenir de la semaine alcool. Tous les acteurs ont fait part de leur intérêt à organiser une nouvelle semaine alcool en 2021 (www.fachverbandsucht.ch en allemand).

Priorités 2020

L'OFSP lancera la plateforme des partenaires sur les thèmes liés aux addictions et aux MNT. Dans ce cadre, les partenaires seront à la fois les membres d'un groupe cible et des expéditeurs, car ils pourront publier leurs informations sur la plateforme. Dans le cadre du thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents », l'OFSP élaborera une liste des activités qu'il mène pour ce groupe cible. En outre, il développera un outil multimédia interactif avec l'aide d'étudiants. Les plateformes en ligne safezone.ch et monam.ch seront, quant à elles, renforcées.

Politique internationale

Le champ d'action 8 est axé sur la défense d'intérêts et les échanges au niveau international. Il s'agit, d'une part, de représenter les intérêts de la Suisse au sein d'organisations internationales et, d'autre part, de poursuivre les échanges d'expériences et de connaissances.

Échanges sur les questions liées aux addictions

Lors de conférences internationales sur les addictions, l'OFSP s'est entretenu avec les autorités d'autres États sur les derniers développements et les nouveaux défis en matière de politique des addictions (p. ex. Forum de l'OMS sur l'alcool, les drogues et les conduites addictives en juin 2019, « Lisbon Addictions » en octobre 2019). En mai 2019, le Conseil fédéral a adopté sa politique extérieure en matière de santé (PES) pour les années 2019 à 2024, qui comporte notamment un chapitre sur la politique en matière d'addictions (www.bag.admin.ch). Grâce à la PES, les acteurs fédéraux suivent une même logique pour la collaboration internationale avec les autres États, organisations et acteurs, dans le but d'atteindre le meilleur état de santé possible pour tout un chacun.

Contacts bilatéraux sur les questions liées aux addictions

En 2019, la Suisse a régulièrement échangé et été en contact avec d'autres pays sur les questions liées à la politique des addictions. Par exemple, des experts des addictions de Suisse et d'autres pays ont réfléchi en commun à ces questions durant la formation de cadres sur la politique antidrogue organisée par le Groupe Pompidou, sur le thème « Incorporating gender dimensions in drug policy practice and service delivery ». Celle-ci a eu lieu aux Pays-Bas en avril 2019 et en Israël en juin 2019.

Collaboration avec l'OEDT

Depuis février 2018, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et l'OFSP échangent sur la base de leur programme de travail commun pour les années 2018 à 2020, notamment sur les nouvelles substances psychoactives, sur les aspects sanitaires dans le domaine des drogues et sur la collecte des données. Grâce à cette collaboration, l'OFSP a pu participer à la rencontre des experts de l'OEDT sur les enquêtes de population générale (« General population survey »), qui a eu lieu en mai 2019 à Lisbonne. L'OFSP a aussi pris part à la conférence « Lisbon Addictions » en octobre 2019 (www.lisbonaddictions.eu), qui a été organisée par l'OEDT et d'autres partenaires.

Priorités 2020

Les échanges liés à la politique en matière d'addictions se poursuivront avec les autres pays (p. ex. dans le cadre de la politique extérieure suisse en matière de santé). Les contacts bilatéraux continueront également d'être entretenus dans ce domaine, dans le but de partager des connaissances et de se soutenir dans l'introduction de programmes et de stratégies nationaux. Les échanges et la collaboration avec l'OEDT seront aussi maintenus, et le programme de travail commun adopté sera mis en œuvre.

Perspectives

Au regard de l'ensemble des champs d'action, les priorités pour 2020 sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la stratégie nationale Addictions sous le **thème prioritaire 2020 « Santé des enfants et des adolescents »**.
- Mener la **quatrième conférence nationale des parties prenantes Addictions** sur le thème « Des enfants et des adolescents plus forts ! » (septembre 2020). Le Réseau Santé Psychique Suisse collaborera à cet événement.
- Lancer la mesure de communication **Plateforme en ligne pour les partenaires** concernant les thèmes liés aux addictions, aux MNT et à la santé psychique (OFSP, CDS, PSCH, autres services fédéraux et autres acteurs ensemble).
- Démarrer les travaux de préparation pour le **thème prioritaire 2021 « Santé des adultes »**, en collaboration notamment avec l'organe responsable de la stratégie MNT.
- Publier les résultats de l'**évaluation intermédiaire** de la stratégie nationale Addictions à l'intention du Conseil fédéral et du mandant OFSP.
- Publier le **plan de mesures 2021-2024** relatif à la stratégie nationale Addictions.